



Communiqué de presse

SCHWEIZER HEIMATSCHUTZ
PATRIMOINE SUISSE
HEIMATSCHUTZ SVIZZERA
PROTECZIUN DA LA PATRIA

Seefeldstrasse 5a, 8008 Zürich

Briefpost:
Postfach, 8032 Zürich

T 044 254 57 00
F 044 252 28 70

www.heimatschutz.ch
www.patrimoinesuisse.ch
info@heimatschutz.ch

PC 80-2202-7

L'Ermitage d'Arlesheim (BL) reçoit le Prix Schulthess des jardins 2006

Zurich, le 12 mai 2006

Patrimoine suisse met cette année à l'honneur, en lui décernant le Prix Schulthess des jardins 2006, la "Stiftung Ermitage Arlesheim und Schloss Birseck". Par son engagement et le travail accompli à ce jour, cette fondation a franchi des étapes essentielles vers la conservation de cet éminent jardin anglais.

"Le jardin paysager de l'Ermitage a un avenir assuré grâce au profond engagement de la Fondation et au soutien du Canton de Bâle-Campagne", a constaté Philippe Biéler, Président de Patrimoine suisse, lors de la cérémonie de remise du Prix. De l'engagement personnel et une collaboration réussie ont permis de conserver les qualités de l'Ermitage et de les révéler progressivement aux yeux de la population. Par la remise du Prix Schulthess des jardins, la Fondation assiste à la reconnaissance de ses premiers efforts pour sauvegarder cet impressionnant jardin paysager.

Le Canton de Bâle-Campagne était représenté à la cérémonie de remise du Prix par Elsbeth Schneider-Kenel, Présidente du gouvernement. Dans son allocution de bienvenue, elle a décrit l'importance que revêt l'Ermitage pour le canton. Mathis Burckhardt, Président de la Fondation, a remercié pour la distinction reçue au nom de la Stiftung Ermitage Arlesheim und Schloss Birseck. La manifestation s'est terminée sur une allocution de Claude Janiak, Président du Conseil national. La cérémonie a eu lieu dans la propriété de l'Ermitage à Arlesheim.

Plus éminent jardin paysager anglais de Suisse

L'Ermitage d'Arlesheim fait date dans l'histoire de la culture suisse des jardins. Ce parc a été créé en 1785 à l'initiative de Balbina von Andlau-Staal, épouse du bailli de l'époque, et de son cousin, le chanoine Heinrich von Ligertz. Ce jardin paysager sentimental typique a été aménagé alors que fleurissait en Europe le culte de la nature avec Jean-Jacques Rousseau et Salomon Gessner. Progressivement enrichi d'éléments rococo, le jardin fut largement détruit par les troupes françaises en 1793, mais reconstruit en 1810-12 dans le goût romantique sous Conrad von Andlau.

Le jardin doit son nom d'"Ermitage" à une cellule de moine dans laquelle une poupée mécanique en forme d'ermite salue les arrivants d'un hochement de tête. D'autres attractions nombreuses les attendent dans ce jardin paysager le plus spectaculaire de Suisse, à savoir, à part les éléments typiques de l'esprit du temps, des grottes, des points de vue attrayants, le château de Birseck et un espace naturel d'une extrême variété, avec ses étangs idylliques au pied de la colline du château.

Une brochure de Patrimoine suisse qui vient de paraître présente l'Ermitage et invite à visiter ce remarquable parc. L'auteure Barbara Piatti donne une vivante description du développement de la culture de la promenade aux XVIIIème et XIXème siècles, et de l'effet qu'exerçaient alors les jardins sur le monde émotionnel des promeneuses et promeneurs. La publication peut être commandée sous www.patrimoinesuisse.ch. Prix : CHF 5.- (gratuit pour les membres de Patrimoine suisse).

Pour toutes questions : Patrimoine suisse, Peter Egli, tél. 044 254 57 00

Vous trouvez le communiqué de presse (avec photos), prêt à télécharger, dans le pressroom de Patrimoine suisse : www.patrimoinesuisse.ch

Le Prix Schulthess des jardins

Le Prix Schulthess des jardins a vu le jour grâce à la générosité du couple fondateur Marianne et Georg von Schulthess. Son but est de promouvoir la culture des jardins en Suisse et d'éveiller la compréhension pour cette précieuse composante de notre patrimoine.

Le Prix Schulthess des jardins peut être décerné à des particuliers, à des institutions ou à des communes. Les lauréats doivent avoir fourni, preuves à l'appui, des prestations remarquables dans le domaine de la culture horticole. Pour mériter le Prix, une prestation doit être innovatrice sur le plan botanique et architectural, avancée du point de vue écologique et aménagée à long terme. Le Prix peut aussi récompenser le traitement exemplaire de substance historique ou des travaux de recherche fondamentale.